

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

NISA CF n° 00899

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2016-001/PRES du 6 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n° 2018-0035/PRES/PM du 31 janvier 2018 portant remaniement du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018-0272/PRES/PM/SGG-CM du 12 avril 2018 portant attributions des membres du Gouvernement ; *14/12/2018*
- Vu la loi n° 013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'Education ;
- Vu la loi n°010-2013/AN du 10 avril 2013 portant règle de création de catégories d'Etablissement public de l'Etat ;
- Vu la loi n°038-2013/AN du 26 novembre 2013 portant loi d'orientation de la recherche scientifique et de l'innovation ;
- Vu le décret n° 2014-612/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des établissements publics de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT) ;
- Vu le décret n° 2017-00522/PRES/PM/MESRSI du 03 juillet 2017 portant approbation des statuts de l'Université Ouaga I Professeur Joseph KI-ZERBO ;
- Vu le décret n° 2016-382/PRES/PM/MESRSI du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation ;
- Sur rapport du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 14 novembre 2018 ;

DECRETE

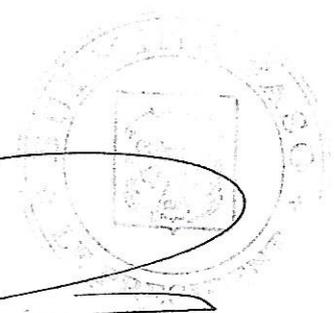
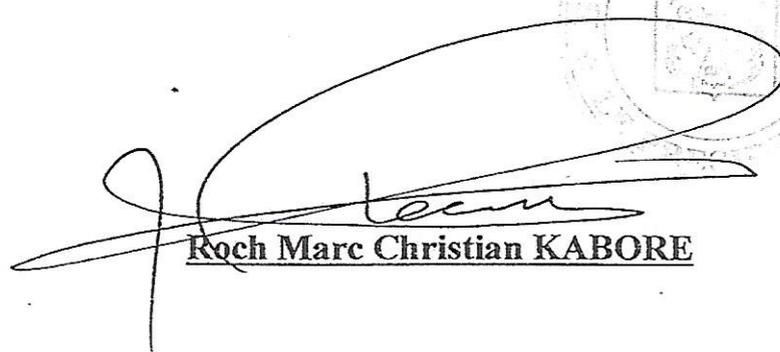
Article 1 : Est créée, l'Université Virtuelle du Burkina Faso (UV-BF).

Article 2 : Durant la période d'installation, l'Université virtuelle est dirigée par un Chargé de mission, nommé par décret pris en Conseil des ministres.

Le Chargé de mission a rang de vice-président d'université.

Article 3 : Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 19 decembre 2018



Roch Marc Christian KABORE

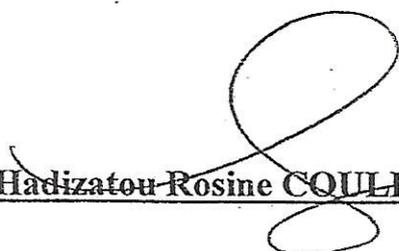
Le Premier Ministre



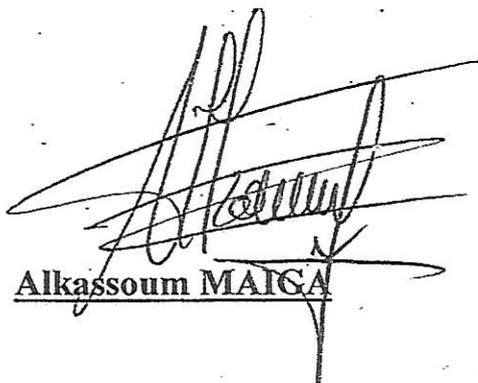
Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et du Développement

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de
la Recherche scientifique et de l'Innovation



Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI



Alkassoum MAIGA